

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIANGADOU COMPAGNIE ET DISTRIBUTION »
en abrégé « NCD »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
Marché Derrière la Mairie, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIANGADOU COMPAGNIE ET
DISTRIBUTION » en abrégé « NCD »

Objet :

- Commerce général ;
- Vente de denrées alimentaires ;
- Vente de lait et produits laitiers ;
- Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
Marché Derrière la Mairie, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M NIANGADOU OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02022 du 31/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26731/GTCA/RC/2023 du 31/03/2023

